François Fillon promet le référendum d'initiative populaire pour 2011

26/11/2010 à 6h39

Si François Fillon tient parole, la France rejoindra le club des pays où le référendum d'initiative populaire, parmi lesquels figurent l'Italie, l'Autriche, les Etats-Unis (dans certains États, dont la Californie), l'Allemagne (dans certains Länder), et la Suisse, pionnière en la matière.

Chez nos voisins helvètes, le référendum d'initiative populaire, introduit en 1848, est entré dans les mœurs, avec en moyenne quatre votations au niveau fédéral par an. Certaines ont eu un écho international, comme celui portant sur l'interdiction de la construction de minarets, en novembre 2009. Par 57,5 % contre 42,5% des voix, le texte a été adopté. Près d'un électeur sur deux s'était déplacé aux urnes, soit le taux de participation habituel depuis 10 ans pour ce genre de vote, quelque soit le sujet.

France24

(Merci à pamela)